



Vous dirigez une entreprise et souhaitez l'inscrire dans une dynamique de développement ?

ACTIVEZ VOS PROJETS, INTÉGREZ DES TALENTS !

Action Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles

Financé par

Opéré par



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES**



**BANQUE des
TERRITOIRES**
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



**PAYS DE LA LOIRE
LOIRE-ATLANTIQUE**

**Nantes
Métropole**

ARDAN un dispositif GAGNANT-GAGNANT !

ARDAN est un dispositif d'accompagnement de développement de projet intégrant un demandeur d'emploi à potentiel entrepreneurial.

Le dispositif ARDAN provoque la rencontre entre vous et un demandeur d'emploi, qui durant son stage concrétisera économiquement votre projet.

ARDAN vous accompagne tout au long du dispositif et forme le pilote durant son stage.

La mise en œuvre du dispositif se déroule en trois étapes :

Cap ARDAN,
Comité d'engagement,
Mission ARDAN

COMMENT ÇA MARCHE ?

CAP ARDAN



Détection de projets de développement et des compétences nécessaires pour les mettre en œuvre



Identification et préparation de demandeurs d'emploi à faible niveau de qualification



Rencontre entre les demandeurs d'emploi et les dirigeants de petites entreprises

COMITÉ D'ENGAGEMENT

Présentation du dossier de candidature en vue de sa validation par le comité d'engagement



MISSION ARDAN



Pour les entreprises

Le développement et la concrétisation d'un projet créateur de valeur



Pour les demandeurs d'emploi

- La possibilité d'obtenir le Titre Entrepreneur de petite entreprise (équivalent Bac+2)
- Le pilotage d'un projet en situation réelle pendant 6 mois
- Un chéquier formation de 1 200 € pour enrichir ses compétences métier

UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ TOUT AU LONG DU DISPOSITIF

AVANTAGES

L'activation et la réalisation d'un projet de développement.

L'insertion d'un talent qui développera le projet selon les enjeux spécifiques de l'entreprise.

Des conditions avantageuses pour l'entreprise.

Des interlocuteurs de proximité tout au long du dispositif.

POUR QUI ?

Du côté des entreprises

- TPE/TPI, PME/PMI, entreprises artisanales, associations...
- Avec un projet de développement d'activité nouvelle
- De moins de 50 salariés
- Indépendantes de groupes nationaux ou internationaux
- Financièrement et économiquement saines
- Quelle que soit la date de création



Du côté des demandeurs d'emploi

- Personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi intéressées par la conduite d'un projet en entreprise
- Séniors expérimentés mais peu certifiés
- Jeunes possédant des habiletés entrepreneuriales et/ou des agilités numériques
- Femmes en reprise d'activité
- Habitants des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville ou des Zones de Redynamisation Urbaine



Les dispositifs ARDAN au 31 décembre 2020, ce sont :



13 120

projets accompagnés



88 %

d'emplois concrétisés
(en CDI ou CDD
supérieur à 6 mois)



13 000

emplois induits et plus,
générés par les projets
développés



CONTACT

territoireardan44@artisanatpaysdelaloire.fr

02 51 13 83 22



PAYS DE LA LOIRE
LOIRE-ATLANTIQUE



ARDANFRANCE



ardan-france.fr